

NOUVEL EXPERT AUDIT

32 rue Carnot – 86000 POITIERS . Tél. 09 78 28 13 30 . Mail : cacpoitiers@nouvelexpert.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Association ACSEP

16 RUE ALPHONSE DAUDET – 86000 POITIERS

Exercice clos le 31/12/2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACSEP relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ACSEP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 précisent notamment les modalités d'évaluation des immobilisations, des créances, des provisions et des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président, dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes de gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, le 12 juin 2026

P / NOUVEL EXPERT AUDIT

Laurent du SORBIER

Commissaire aux Comptes

Mandat social

Bilan Association

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	190	190	-	190
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 423	45 934	29 489	16 805
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	55 600		55 600	53 949
Prêts			0	
Autres immobilisations financières	675		675	675
Total II	131 888	46 124	85 764	71 619
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 599		2 599	6 278
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	25 145		25 145	12 168
Charges constatées d'avance	3 965		3 965	2 919
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	30 000		30 000	60 000
Disponibilités	160 032		160 032	97 999
Total III	221 740	-	221 740	179 364
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	353 628	46 124	307 504	250 983

*Visa du
Commissaire aux Comptes*

Bilan Association

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	62 610	62 610
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	82 110	87 732
Excédent ou déficit de l'exercice	8 907	-5 622
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 094	
Provisions réglementées		
Total I	160 722	144 721
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	34 984	3 300
Total II	34 984	3 300
PROVISIONS		
Provisions pour risques	37 567	
Provisions pour charges		33 583
Total III	37 567	33 583
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 986	14 157
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 021	13 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106	
Produits constatés d'avance	33 118	41 880
Total IV	74 231	69 378
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	307 504	250 983

Visa du

Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	98 280	84 584
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	246 516	210 881
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 500	
Utilisations des fonds dédiés	3 300	
Autres produits	5 385	4 626
Total I	364 981	300 091
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	87 011	77 073
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 076	2 689
Salaires	169 391	166 027
Cotisations sociales	44 518	45 116
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 147	11 812
Dotations aux provisions	3 984	4 078
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	9 309	
Reports en fonds dédiés	34 984	3 300
Autres charges	1 197	1 668
Total II	360 618	311 763
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 363	-11 672

Visa du

Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 037	
Autres intérêts et produits assimilés	3 506	4 600
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	4 543	4 600
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 543	4 600
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	8 907	-7 072
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		1 803
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		353
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	1 450
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	369 524	306 494
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	360 618	312 116
EXCEDENT OU DEFICIT	8 907	(5 622)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	58 996	58 311
Bénévolat	3 690	4 910
TOTAL	62 686	63 221
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	-58 996	-58 311
Prestations en nature		
Personnel bénévole	-3 690	-4 910
TOTAL	-62 686	-63 221

Visa du
Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 307 504,10 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 8 906,57 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent exercice constitue le premier établi en application des règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023, relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023, sous réserve des dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Descriptif de l'activité

PROJET EDUCATIF ACSEP :

L'Association Culturelle et Sportive des Ecoles Publiques, association complémentaire de l'enseignement Public, s'adresse aux enfants des écoles publiques, aux élèves du second degré et aux adultes dans diverses activités professionnelles et/ou associatives et/ou sportives.

Elle a pour les jeunes les objectifs suivants :

1. De favoriser l'épanouissement et la santé par la pratique régulière d'activités physiques, culturelles et civique,
2. De développer l'éducation à la citoyenneté :
 - Par le respect de l'autre et des règles du vivre ensemble
 - Par le développement de l'autonomie et de la personnalité
 - En favorisant l'expression de la solidarité dans un lieu d'échange et de respect des différences.

Visa du

Commissaire aux Comptes

Pour atteindre ces objectifs, l'association s'appuie sur la multi-activités et sur une démarche pédagogique qui propose à l'enfant des situations au cours desquelles il s'exerce, agit, tâtonne, répète et construit peu à peu des comportements qui le rendent plus efficace, plus habile et susceptible de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes.

De ces activités ludiques et accessibles à tous découlent des notions d'effort et de plaisir qui donnent à l'enfant les moyens de devenir un acteur de sa propre activité. Des rencontres concrétisent l'acquisition de ces nouveaux comportements.

Elle a pour les adultes les objectifs suivants :

1. De favoriser l'épanouissement et la santé par la multi-activité sportive
 2. De développer l'éducation à la citoyenneté par la formation aux valeurs de la République et à la laïcité.
 3. Renforcer les vecteurs d'inclusion et d'acceptation des différences par diverses méthodes éducatives et participatives.
- Pour atteindre ces objectifs, l'association s'appuie sur la multiplicité des situations avec des outils attractifs et didactiques variés.

Dans le cadre de ses activités, l'association tente de réduire ses impacts environnementaux et de développer toute action incitative à l'écoresponsabilité en mettant en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de travailler et de vivre ensemble.

FONCTIONNEMENT :

L'ACSEP est une association d'éducation populaire, laïque. Elle est affiliée à la ligue de l'enseignement, à l'USEP, l'Ufolep et sport santé 86.

L'association se divise en quatre parties distinctes :

*Un fonctionnement Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sur les temps du mercredi après-midi et samedi matin avec principalement des activités multisports et culturelles.

* Un fonctionnement Projet éducatif de territoire (PEG/ PEDT) avec des interventions multisports et culturelles dans les écoles sur les temps périscolaires du midi et du soir. Intervention dans 19 écoles de Poitiers en lien avec les agents périscolaires, les directeurs d'écoles et les partenaires du milieu éducatif.

* Une section adultes santé, lien social, multisports et bien-être. Avec 4 créneaux adultes les mardis, jeudis et samedis matins.

* Le développement d'actions culturelles, artistiques et citoyennes dans le cadre des parcours d'éducation artistique labélisés et dans le cadre du projet « Ecris moi la suite » porté par l'ACSEP depuis plus de 13 ans.

* le déploiement d'actions et de formations citoyennes grâce à la création de 4 malles pédagogiques " Vivre ensemble" sur le territoire de Poitiers et en région. L'association participe activement aux parcours citoyens initiés par la Ville de Poitiers.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Règles & Méthodes Comptables

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-03 relatif à la réécriture du plan comptable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique,
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Changement de réglementation comptable.

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et n° 2023-03 du 7 juillet 2023 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application de ces règlements pour l'association.

L'application de ces textes constitue un changement de présentation des comptes annuels sans modification des méthodes d'évaluation ni des règles de comptabilisation. Elle est sans incidence sur le résultat net et sur les fonds propres d'ouverture.

Conformément aux dispositions réglementaires, les comptes de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 n'ont pas fait l'objet de reclassements susceptibles d'assurer leur comparabilité avec la présentation 2025. Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 :

- Suppression des transferts de charges.

Dans le cadre de la suppression du poste "Transferts de charges", les montants correspondants présentés en 2024 ont été reclassés dans les rubriques appropriées du compte de résultat 2025.

- Impact sur les principaux postes de l'exercice 2025.

Afin de faciliter la compréhension, voici la correspondance entre les comptes utilisés jusqu'en 2024 et ceux désormais utilisés en 2025 :

- . 153000 > 152100 : Provisions pour pensions et obligations similaires
- . 468600 > 468000 : Divers comptes créditeurs et charges à payer
- . 468700 > 467000 : Divers comptes débiteurs et produits à recevoir
- . 740, 742, 745 > 741 : subventions d'exploitations
- . 441700 > 441000 : Etat - Subventions et aides à recevoir
- . 791000 > 649000 : Remboursement de charges de personnel

Visa du

Commissaire aux Comptes

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	190		
TOTAL immobilisations incorporelles :	190		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	9 989		3 095
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	41 926		25 855
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 541		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	65 456		28 950
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	53 949		1 651
Prêts et autres immobilisations financières	675		
TOTAL immobilisations financières :	54 624		1 651
TOTAL GÉNÉRAL	120 270		30 601

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			190	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			190	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			13 084	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		18 983	48 798	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			13 541	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		18 983	75 423	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			55 600	
Prêts et autres immo. financières			675	
TOTAL immobilisations financières :			56 275	
TOTAL GÉNÉRAL		18 983	131 888	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles		190		190
TOTAL immobilisations incorporelles :		190		190
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	6 927	1 136		8 063
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	30 775	4 504	9 673	25 606
Matériel de bureau, informatique et mobil.	10 949	1 317		12 265
Matériel de Cinéma				
TOTAL immobilisations corporelles :	48 651	6 957	9 673	45 934
<i>Visa du</i> <i>Commissaire aux Comptes</i>				
TOTAL GÉNÉRAL	48 651	7 147	9 673	46 124

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	190		
TOTAL immobilisations incorporelles :	190		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 136		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	4 504		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 317		
Matériel de Cinéma			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 957		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	7 147		

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
205000 - Concessions & droits similaires	190	190		1 an
215400 - Matériel sportif	9 989	8 054	1 935	3 à 5 ans
215450 - Matériel pédagogique	3 095	8	3 086	3 ans
218200 - Matériel de transport	48 798	25 606	23 192	5 ans
218300 - Matériel de bureau	8 911	8 107	804	2 à 4 ans
218400 - Mobilier de bureau	4 630	4 158	472	3 ans
<i>Visa du</i> <i>Commissaire aux Comptes</i>				
TOTAL GÉNÉRAL	75 613	46 124	29 489	

État des Échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	675		675
TOTAL de l'actif immobilisé :	675		675
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 599	2 599	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	20 916	20 916	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 229	4 229	
TOTAL de l'actif circulant :	27 744	27 744	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 965	3 965	

TOTAL GÉNÉRAL	32 384	31 709	675
----------------------	---------------	---------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 986	26 986		
Personnel et comptes rattachés	3 013	3 013		
Sécurité sociale et autres organismes	10 960	10 960		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	49	49		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	106	106		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	33 118	33 118		

TOTAL GÉNÉRAL	74 231	74 231		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
		<i>Visa du Commissaire aux Comptes</i>		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	33 583	3 984		37 567
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	33 583	3 984		37 567

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	33 583	3 984		37 567
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	<i>Visa du</i> <i>Commissaire aux Comptes</i> 20 916 4 229
TOTAL	25 145

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 461
Dettes fiscales et sociales	4 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	17 686

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	3 965	33 118
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	3 965	33 118

Détail des Produits Constatés d'Avance

Financier	Montant accordé 2025	Solde 2025	Total produits constatés d'avance
ANCT Préfecture - Développt artistique & culturel QPV	2 000	800	1 200
ANCT Préfecture - Développt artistique & culturel QPV	3 000	1 200	1 800
ANCT Préfecture - Soutien act° éducatives & loisirs femmes	4 000	1 600	2 400
ANCT Préfecture - Activités socio-sportives QPV complément	4 000	1 600	2 400
DRAJES - Vivre ensemble formation GAAE (25/26)	1 750	700	1 050
C. Départemental 86 - Soutien exposition EILHA V2	6 000	3 000	3 000
C. Départemental 86 - Lutte harcèlement en collèges	6 000	4 200	1 800
C. Départemental 86 - Complément ateliers collèges	3 000	600	2 400
<i>Visa du</i> <i>Commissaire aux Comptes</i>			

TOTAL

29 750

13 700

16 050

Autres produits constatés d'avance	Montant
Adhésions enfants	15 215
Adhésions adultes	1 853

TOTAL

17 068

TOTAL GENERAL

33 118

Détail des subventions reçues dans l'exercice

Subventions d'investissements sur biens renouvelables

Nom	Montant
Sans droit de reprise	<i>Visa du</i>
Avec droit de reprise	<i>Commissaire aux Comptes</i>
TOTAL	

Subventions d'investissements sur biens non renouvelables

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Total Montant nominal	8 000,00	8 023,00	8 000,00	8 023,00
Total Quote-parts virées au résultat	8 000,00	928,72	8 000,00	928,72

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	TOTAL
Concours publics						-
Subvention d'exploitation		42 686,64	183 317,00	7 330,00	12 253,50	245 587,14
Subvention d'investissement				8 023,00		8 023,00

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIFS	Effectif moyen employé s/exercice
Cadres et ingénieurs	1
Employés, techniciens, agents de maîtrise	4,19
Ouvriers	
TOTAL	5,19

Visa du
Commissaire aux Comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Nature des honoraires	Montant
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 120
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	2 565
TOTAL	5 685

Visa du
Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subventions d'exploitation	3 300	3 300	3 300	34 984	34 984
Contributions volontaires d'autres organismes					
Ressources liées à la générosité du public					
		<i>Visa du</i> <i>Commissaire aux Comptes</i>			
TOTAL	3 300	3 300	3 300	34 984	34 984

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	62 610							62 610
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	87 732					5 622		82 110
Excédent ou déficit de l'exercice	(5 622)	5 622		8 907				8 907
Dotations consommables								
Subventions d'investissements				16 023		8 929		7 094
Provisions réglementées								
TOTAL	144 721	5 622		24 930		14 551		160 722

Visa du
Commissaire aux Comptes